

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley tenue à la salle municipale de Saint-Honoré-de-Shenley sise au 499, rue Principale, le 1 novembre 2005 à 19h30.

Sont présents à cette session :

Siège no 1 Monsieur Richard Vermette
Siège no 5 Monsieur Denis Champagne
Siège no 6 Monsieur Eric Lapointe

Le conseil siégeant avec quorum sous la présidence du maire, Monsieur Herman Bolduc.

Madame Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, agit comme secrétaire.

1. OUVERTURE DE LA SESSION

Monsieur Herman Bolduc, maire, salue les membres du conseil, les téléspectateurs à l'écoute et prononce ses remerciements aux personnes qui l'ont appuyé pour sa nomination à titre de maire. Il invite, par la suite, chaque membre du conseil à faire de même.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2005-11-385

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité, d'adopter l'ordre du jour suivant en laissant ouvert autres items :

1. OUVERTURE DE LA SESSION
2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2005 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 OCTOBRE 2005

ACTIVITÉS SPÉCIALES

4. REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE L'ANCIEN CONSEIL

AQUEDUC – ÉGOUTS - ORDURES

5. RÉPARATION : STATION DE POMPAGE ENNIS

LÉGISLATION

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA MODIFICATION DE LA ZONE DE 50 KM NEUVIÈME RANG
7. AVIS JURIDIQUE : CHEMIN DE DETOUR RANG GRAND SHENLEY (CHAMPAGNE/GOSSELIN)
8. TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY : RENOUVELLEMENT SERVICE PREMIERE LIGNE
9. COMPTE DE TAXES : NOMBRE DE VERSEMENTS
10. AUTORISATION DE SIGNATURES : MONSIEUR HERMAN BOLDUC ET MADAME EDITH QUIRION
11. FINALISATION : RÉCLAMATION MONSIEUR BERNARD DEMERS (QUITTANCE)

FINANCES-GESTION DES SERVICES

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER BEAUCE-ETCHEMIN
13. RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : FACTURATION MONSIEUR ANDRÉ DUBÉ
14. ÉLECTION GÉNÉRALE : RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION
15. RAPPORT DU MAIRE
16. DEPOT DE LA LISTE DES ENDETTES ENVERS LA MUNICIPALITE
17. COMPTE DU MOIS

TRAVAUX PUBLICS

18. PARC INDUSTRIEL SIXIÈME RANG NORD : LOCATION D'UN BULLDOZER (ÉTENDRE LA TERRE)

MATÉRIEL-ÉQUIPEMENT-FOURNITURE

19. ACHAT : FOURNITURES ÉQUIPEMENT D'HIVER
20. ACHAT PNEUS : CAMION 2003 # 2 (4 PNEUS ROUES ARRIERES) / FORD (3 PNEUS)
21. AMENAGEMENT DU BUREAU :
 - RECEPTION (BUREAU MUNICIPAL)
 - INSPECTEUR

LOISIRS – TOURISME – SECURITE PULIQUE

22. DEMANDE D'INSTALLATION PANNEAU ARRET/STOP :
INTERSECTION RUE BEAUDOIN/CHAMPAGNE SUD
23. CROIX-ROUGE : FORMATION GRATUITE SUR LES
SITUATIONS D'URGENCE
24. MODIFICATION RESOLUTION 2005-09-324 : NOMINATION
RESPONSABLE DE L'EMISSION DES CONSTATS
D'INFRACTION
25. SUIVI : DÉMISSION DIRECTEUR DES INCENDIES

PERSONNEL

26. DEMANDE DE CONFIRMATION : REGIE DES RENTES
27. PATROUILLE : DENEIGEMENT
28. FORMATION :
 - OPÉRATEUR EN EAU POTABLE
 - DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÉS.
29. CONVENTION COLLECTIVE : ENTENTE HEURES D'HIVER

INFORMATIONS

30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC
31. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE
 - A) NOMINATION : DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE
INTERMUNICIPALE PAR INTÉRIM
32. CORRESPONDANCE
33. AUTRES ITEMS
 - FÉLICITATIONS À MADAME DANIELLE
CHAMPAGNE : COCKTAIL – FEMMES ENGAGÉES
 - BOUTS DE PONT : BOULEVARD ENNIS
 - DÉPÔT : DÉCLARATION D'INTÉRÊTS FINANCIERS
 - ACHAT : POINÇON
 - DÉCHETS RANG 9
34. PERIODE DE QUESTIONS
35. CLOTURE DE LA SESSION

3. DÉPÔT ET ACCEPTATION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU 4 OCTOBRE 2005 ET DE LA SÉANCE D'AJOURNEMENT DU 11 OCTOBRE 2005

2005-11-386

Considérant que les membres du Conseil municipal ont pris connaissance des procès-verbaux de la session régulière du 4 octobre 2005 et de la séance d'ajournement du 11 octobre 2005 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'accepter les procès-verbaux susmentionnés rédigés par la Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière en apportant la correction suivante :

PAGE 1369

8. RECONNAISSANCE DE CAUSES D'INSALUBRITÉ DANS UN IMMEUBLE

Dans la conséquence, il faut ajouter après le premier **QUE suite aux informations obtenues par Madame Hélène Poirier.**

4. REMERCIEMENTS AUX MEMBRES DE L'ANCIEN CONSEIL

2005-11-387

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'adresser des remerciements aux élus sortants pour les services rendus à la Municipalité tout au long de leur mandat.

Monsieur Eric Lapointe a quitté la table des élus à 19h45 et a repris son siège à 19h48.

5. RÉPARATION : STATION DE POMPAGE ENNIS

2005-11-388

Considérant qu'en vertu de la résolution 2005-10-383, un automate au coût approximatif de quatre cents dollars (400) devait être installé dans le panneau de contrôle de la station de pompage Ennis servant à faire fonctionner les pompes en alternance ;

Considérant que l'ensemble des travaux pour la pose dudit automate représente une somme d'environ trois mille dollars (3000) ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'annuler la résolution 2005-10-383 par la présente et de mandater Monsieur Pierre Labrecque, électricien chez Danplex, pour l'installation d'un condensateur dans le panneau de contrôle de la station de pompage Ennis afin de permettre aux deux pompes de fonctionner en alternance avec transfert manuel, dans l'attente d'une rencontre avec les ingénieurs.

6. ADOPTION DU RÈGLEMENT RELATIF À LA MODIFICATION DE LA ZONE DE 50 KM NEUVIÈME RANG

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HONORÉ-DE-SHENLEY**

AVIS DE MOTION

**ÉTUDE ET ADOPTION D'UN RÈGLEMENT RELATIF À LA
MODIFICATION DE LA ZONE DE 50 KM NEUVIÈME RANG**

Le conseiller Monsieur Denis Champagne,
a donné un avis de motion pour la présentation et l'adoption, lors d'une
prochaine session du conseil, d'un règlement relatif à la modification de
la zone de 50 km du Neuvième rang.

RÈGLEMENT NUMÉRO : 45-2005

CONSIDÉRANT QU'une nouvelle entreprise s'est implantée dans le
parc industriel du 9^e rang;

CONSIDÉRANT QUE l'un des accès de l'entreprise est situé sur la
pente Sud d'une colline;

CONSIDÉRANT QUE la vitesse des automobilistes est plutôt excessive
et que la visibilité se trouve réduite pour la circulation Nord/Sud;

CONSIDÉRANT QUE le Ministère des Transports après étude de notre
demande considère ce déplacement justifié;

CONSIDÉRANT QU'UN AVIS DE MOTION a régulièrement été
donné par Monsieur Denis Champagne à la session régulière du 4 octobre
2005 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Denis Champagne,
appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que le
règlement portant le numéro 45-2005, soit adopté et décrété par ce
règlement ce qui suit, à savoir :

ARTICLE 1 : Que le préambule ci-dessus fasse partie intégrante du
présent règlement;

ARTICLE 2 : Le conseil est autorisé à déplacer la zone de 50 Km/h
vers le Nord sur une longueur de 500 mètre mesurés à
partir de l'intersection de la route 269 ;

ARTICLE 3 : Le conseil est autorisé à procéder dès la réception de
l'autorisation du Ministère des Transports ;

ENTRÉE EN VIGUEUR

ARTICLE 4 : Le présent règlement entrera en vigueur
conformément à la loi;

**Adopté unanimement à la session du 1^{ère} jour du mois de
novembre 2005 après lecture.**

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G./SEC.-TRÉS.

7. AVIS JURIDIQUE : CHEMIN DE DÉTOUR RANG GRAND SHENLEY (CHAMPAGNE/GOSSELIN)

Une rencontre aura lieu avec les propriétaires avant de statuer sur ce point.

8. TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY : RENOUELEMENT SERVICE PREMIÈRE LIGNE

2005-11-389 **Considérant** que l'entente conclue avec la firme d'avocats Tremblay Bois Mignault Lemay pour le service première ligne prend fin le 31 décembre prochain ;

Considérant que le renouvellement de ladite entente pour l'année 2005 implique une augmentation de l'ordre de deux cent cinquante dollars (250) et passera donc de sept cent cinquante dollars (750) à mille dollars (1000) par année ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de mandater Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à procéder à une recherche de prix auprès de différentes firmes d'avocats.

9. COMPTE DE TAXES : NOMBRE DE VERSEMENTS

2005-11-390 **Considérant** que pour faire partie du regroupement d'achat des comptes de taxes, la municipalité doit commander avant le 15 novembre ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très., à commander lesdits comptes de taxes incluant des trois coupons pour trois versements.

10. AUTORISATION DE SIGNATURES : MONSIEUR HERMAN BOLDUC ET MADAME EDITH QUIRION

2005-11-391 **Considérant** que Monsieur Herman Bolduc a été élu, maire, par acclamation le 14 octobre dernier ;

Considérant que la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley doit autoriser Monsieur Bolduc à signer les effets bancaires et autres documents pour et au nom de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Madame Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser

Monsieur Herman Bolduc et Madame Edith Quirion à signer les effets bancaires relatifs au numéro de folio 6625 de la Caisse populaire de Saint-Honoré de Shenley et autres documents de la Municipalité suite à la présente résolution.

11. FINALISATION : RÉCLAMATION MONSIEUR BERNARD DEMERS (QUITTANCE)

2005-11-392 **Considérant** que la compagnie d'assurances, La Mutuelle des Municipalités, refuse de modifier la quittance en vertu de la résolution 2005-10-375 ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mandater Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. pour rédiger une quittance maison et obtenir les signatures de Monsieur Bernard Demers et Madame Nancy Lachance puis payer la somme de cent quatre-vingt-quatre dollars (184) à ces derniers.

12. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE : LA FONDATION DU CENTRE HOSPITALIER BEAUCE-ETCHEMIN

Ce point est refusé.

13. RACCORDEMENT D'AQUEDUC ET D'ÉGOUTS : FACTURATION MONSIEUR ANDRÉ DUBÉ

2005-11-393 **Considérant** que lors du raccordement d'aqueduc et d'égouts de la résidence de Monsieur André Dubé, des imprévus eurent lieu ;

Considérant que le conseil précédant souhaitait connaître les coûts rattachés au raccordement de Monsieur Yvan Dubé, voisin de Monsieur André Dubé, avant de facturer ;

Considérant que l'automne est avancé et que Monsieur Yvan Dubé a informé la municipalité que son raccordement pouvait se faire au printemps ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de facturer un montant de huit cent cinquante dollars à Monsieur André Dubé pour les travaux reliés à son raccordement d'aqueduc et d'égouts.

14. ÉLECTION GÉNÉRALE : RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE D'ÉLECTION

La Directrice Générale/Sec.-Très. et présidente d'élection, Madame Edith Quirion, fait lecture du Rapport d'élection pour l'élection générale du 6 novembre 2005 et fournit le sommaire des dépenses.

15. RAPPORT DU MAIRE

Conformément à l'article 955 du Code Municipal, Monsieur Herman Bolduc fait lecture et dépose le rapport du maire traitant de la situation financière de la Municipalité de Saint-Honoré-de-Shenley.

2004-11-394 **Considérant** que ce rapport doit être distribué à chaque numéro civique ou encore publié dans un journal diffusé dans la municipalité;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité d'autoriser les dépenses reliées à la publication dudit rapport dans l'Éclaireur-Progrès.

16. DÉPÔT DE LA LISTE DES ENDETTÉS ENVERS LA MUNICIPALITÉ

2005-11-395 **Considérant** que la directrice générale - secrétaire-trésorière dépose à chaque membre du conseil, pour consultation, la liste des endettés envers la Municipalité ;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

QU'un dernier rappel soit adressé par courrier recommandé à chaque retardataire dont le montant dû excède dix dollars (10) ;

DE mandater la MRC Beauce-Sartigan pour procéder à la vente pour non-paiement de taxes ;

D'accepter qu'une entente soit conclue entre la MRC Beauce-Sartigan et les contribuables en défaut de paiement de taxes mettant fin aux procédures de vente dès que le compte de taxes 2004 incluant les intérêts et les frais soit acquitté.

17. COMPTES DU MOIS

2005-11-396 Les comptes du mois d'octobre sont présentés aux élus de manière à leur permettre de distinguer les comptes payables pour ce mois, les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés.

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité que les comptes payés et à payer pour le mois d'octobre 2005 au montant de 109 344.05 \$, soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent sur la liste déposée dans les archives de la municipalité et remise aux membres du conseil. Les comptes payés représentent 88 681.56 \$, les comptes à payer représentent 42 002.11 \$ tandis que les salaires nets plus les allocations de dépenses s'élèvent à 16 460.38 \$.

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE FONDS

Code municipal **Article 961**

Je, soussignée, Edith Quirion, directrice générale - secrétaire-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a des crédits budgétaires disponibles

prévus au budget 2005 permettant de procéder au paiement des comptes mentionnés à la résolution 2005-11-396.

Edith Quirion, D. G. - Sec.-Trés.

18. PARC INDUSTRIEL SIXIÈME RANG NORD : LOCATION D'UN BULLDOZER (ÉTENDRE LA TERRE)

Ce point est reporté au printemps.

19. ACHAT : FOURNITURES ÉQUIPEMENT D'HIVER

2005-11-397 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat chez Plamondon Camquip de :

- huit (8) couteaux de 11 pieds ;
- huit (8) couteaux de 12 pieds ;
- six (6) couteaux de 4 pieds ;
- deux (2) couteaux de 13 pieds ;
- vingt-quatre (24) patins PN28038 ;
- vingt-quatre (24) patins PN84345 ;
- deux (2) sets de couteaux pour le peigne.

20. ACHAT DE PNEUS : CAMION 2003 # 2 (4 PNEUS ROUES ARRIÈRES / FORD (3 PNEUS))

2005-11-398 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité

D'autoriser l'achat de sept (7) pneus récapés (quatre (4) pneus pour l'essieu arrière du camion 2003 # 2 et trois (3) pneus pour le camion Ford) au prix de cent trente-cinq dollars (135) l'unité, plus la pose soit dix-huit dollars (18) pour les pneus sous le camion et quatorze dollars (14) pour des pneus sur roues.

21. AMÉNAGEMENT DU BUREAU :

- **RÉCEPTION (BUREAU MUNICIPAL)**

2005-11-399 **Considérant** que des modifications s'imposent au bureau de la réception afin d'assurer une plus grande confidentialité et d'améliorer la sécurité (vol d'argent, etc.);

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mandater les employés de bureau pour demander un estimé pour des modèles de bureau auprès des Ateliers Excel, représenté par Monsieur Gervais Morin.

- **INSPECTEUR**

Après discussions, les membres du conseil décident d'aménager un bureau à Monsieur Patrick Lachance, inspecteur municipal, en bâtiment, environnement, des cours d'eau et à l'application des règlements de contrôle intérimaire, dans l'agrandissement du deuxième étage de l'Hôtel de Ville et d'appliquer la résolution # 2005-04-98 pour l'achat de l'ameublement nécessaire.

**22. DEMANDE D'INSTALLATION PANNEAU ARRÊT/STOP :
INTERSECTION RUE BEAUDOIN/CHAMPAGNE SUD**

2005-11-400 **Considérant** qu'un contribuable demande l'installation d'un panneau Arrêt/Stop à l'intersection des rues Beaudoin/Champagne Sud afin de ralentir la circulation;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'installer un panneau courbe prononcé avec une limite de vitesse de 20 ou 30 Km/h.

**23. CROIX-ROUGE : FORMATION GRATUITE SUR LES
SITUATIONS D'URGENCE**

2005-11-401 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Denis Champagne et résolu à l'unanimité d'adhérer à l'offre de la Croix-Rouge section Beauce-Sartigan pour la tenue d'un atelier ayant pour titre « PRÉVOIR L'IMPRÉVISIBLE ».

**24. MODIFICATION RÉSOLUTION 2005-09-324 :
NOMINATION RESPONSABLE DE L'ÉMISSION DES
CONSTATS D'INFRACTION**

2005-11-402 **Considérant** que Monsieur Simon Bilodeau, Directeur des incendies, a refusé d'émettre les constats d'infraction;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Patrick Lachance, inspecteur municipal pour l'émission des constats d'infraction reliés à l'application des règlements.

25. SUIVI : DÉMISSION DIRECTEUR DES INCENDIES

Monsieur Herman Bolduc, maire, rencontrera Monsieur Simon Bilodeau et un compte-rendu de ladite rencontre sera fait aux membres du conseil.

26. DEMANDE DE CONFIRMATION : RÉGIE DES RENTES

2005-11-403 **Considérant** que Monsieur Jean-Claude Champagne a demandé de recevoir ces prestations de la Régie des Rentes à compter du 1^{er} juin 2006;

En conséquence, il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité

d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à remplir le formulaire de la Régie des Rentes.

27. PATROUILLE : DÉNEIGEMENT

Ce point est remis à une séance ultérieure dans l'attente d'une rencontre avec les employés.

28. FORMATION :

• **OPÉRATEUR EN EAU POTABLE**

Ce point est remis à l'ajournement afin que la Directrice Générale/Sec.-Très. prenne des informations supplémentaires.

• **DIRECTRICE GÉNÉRALE/SEC.-TRÈS.**

2005-11-404

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolution à l'unanimité d'autoriser Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très. à suivre la formation ayant pour titre **Tournée de formation du Guide pour l'élaboration d'un plan d'intervention pour le renouvellement des conduites d'eau potable et d'égouts** offerte par le CERIU le 3 novembre prochain au coût de cent soixante-dix dollars (170) plus taxes et de défrayer les frais afférents.

29. CONVENTION COLLECTIVE : ENTENTE HEURES D'HIVER

Ce point est remis à une prochaine session.

30. RAPPORT DU CONSEIL DES MAIRES A LA MRC

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la table des maires lors de la dernière réunion de la MRC.

31. RAPPORT DU DELEGUE A LA REGIE INTERMUNICIPALE

Monsieur Herman Bolduc, maire, résume les principaux points discutés à la session régulière de la Régie Intermunicipale.

A) NOMINATION : DÉLÉGUÉ À LA RÉGIE INTERMUNICIPALE PAR INTÉRIM

2005-11-405

Il est proposé par Monsieur Eric Lapointe, appuyé par Monsieur Richard Vermette et résolu à l'unanimité de nommer Monsieur Herman Bolduc à titre de délégué par intérim à la Régie Intermunicipale dans l'attente d'un conseil complet.

32. CORRESPONDANCE

La Directrice Générale - Secrétaire-Trésorière, Madame Edith Quirion, fait lecture et dépose le bordereau de correspondance du mois d'octobre 2005. Certaines lettres sont lues aux demandes des élus.

33. AUTRES ITEMS

- **FÉLICITATIONS À MADAME DANIELLE
CHAMPAGNE : COCKTAIL – FEMMES ENGAGÉES**

2005-11-406 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'adresser une motion de félicitations à Madame Danielle Champagne pour sa nomination de Femme Engagée lors du Cocktail tenu par l'organisme Vision Femme.

- **BOUTS DE PONT : BOULEVARD ENNIS**

2005-11-407 Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité de mandater Monsieur Patrick Lachance à négocier avec Les Industries de Ciment de La Guadeloupe pour la construction de deux murets de ciment servant à retenir le gravier sur le dessus du pont du Boulevard Ennis pour un montant approximatif de deux mille dollars (2000) et de s'occuper de l'installation.

- **DÉPÔT : DÉCLARATION D'INTÉRÊTS FINANCIERS**

Madame Edith Quirion, Directrice Générale/Sec.-Très., distribue à chaque membre du conseil un formulaire de déclaration d'intérêts financiers.

- **ACHAT : POINÇON**

2005-11-408 Il est proposé par Monsieur Richard Vermette, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'autoriser l'achat d'un horodateur (poinçon) supplémentaire.

- **DÉCHETS RANG 9**

Les membres du conseil demandent de bloquer l'accès au terrain en pointe appartenant à la municipalité près de l'usine Unicabs à l'aide de piquets, câble et panneaux interdisant la disposition de détritrus.

34. PERIODE DE QUESTIONS

En l'absence de visiteurs, aucune question n'est posée aux membres du conseil.

35. CLOTURE DE LA SESSION

2005-11-409

Il est proposé par Monsieur Denis Champagne, appuyé par Monsieur Eric Lapointe et résolu à l'unanimité d'ajourner la présente session à mercredi le 16 novembre 2005 à 19h30. Il est 20h50.

HERMAN BOLDUC, MAIRE

EDITH QUIRION, D. G. - SEC.-TRÉS.